



Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'Assemblée des Anciens Élèves de l'ENSG du 15 mars 2018

Nombre de personnes présentes ou représentées : **36**

Conformément à l'article 10 des statuts de l'association, le quorum de 1/10 des membres de l'association étant atteint, l'assemblée générale peut se tenir.

Ordre du jour :

- 1 – Rapport moral 2017
- 2 – Rapport financier 2017
- 3 – Programme d'activités 2018
- 4 – Budget prévisionnel 2018
- 5 – Montant de la cotisation 2019
- 6 – Proposition de modification des statuts
- 7 – Renouvellement du conseil d'administration
- 8 – Questions diverses

1. Rapport moral 2017 (Victor Coindet, président)

● Rappel de la composition du bureau :

- Président : Victor Coindet
- Président adjoint : Franck Verrouil
- Secrétaire : Laurane Boulanger
- Secrétaire adjoint : Sofiane Kriat
- Trésorière : Eloïse Neff
- Trésorier adjoint : Ugo Fillastre

Les autres membres du conseil étant : Samuel Deschamps-Berger, Marion Dumont, Gabin Schittek, Valentin Sasyan , Hippolyte Mouthier et Antoine Pinte.

Les membres associés du CA sont Luck Cresson, Tristan Faure et Adrien Gressin.

Les membres nommés par le BDE de l'ENSG étant : Emmanuel Bourassin, Siméon Gruel et Amaury Zarzelli.

- **Évolution du nombre d'adhérents de l'AAE ENSG**

En 2017, l'AAE ENSG a connu une diminution du nombre d'adhérents : 85 en 2017 contre 132 en 2016, mais le nombre d'adhésions payantes a été en légère hausse.

Pour l'année 2018, il y a eu environ 55 adhésions pour l'instant (avant le début de l'assemblée générale).

Pour rappel, l'adhésion pour les élèves sortant de l'ENSG et ses élèves actuels est gratuite.

- **Bilan des activités 2017**

L'association a diffusé son bulletin annuel en mars au format papier (A5).

Un forum des métiers a été organisé le 11 mars 2017 à l'ENSG pour présenter les différentes filières et leurs débouchés aux élèves. Pour l'occasion une trentaine d'anciens élèves étaient venus partager leur expérience et leur parcours.

Un forum entreprises a été organisé en collaboration avec l'ENSG le 30 novembre 2017 à l'école pour faire rencontrer les entreprises avec les élèves et les anciens élèves. 19 entreprises très diverses de la géomatique étaient représentées par plus de 40 professionnels. Les nombreux élèves et anciens élèves (plus de 150) ont pu donner leurs CV, postuler à un stage ou à un emploi. Une plateforme en ligne avait été mise en place à l'occasion pour que les entreprises puissent accéder aux CV des élèves et anciens élèves.

L'association a aussi organisé plusieurs rencontres :

- des afterworks dans des bars parisiens en mai et octobre 2017. Ces événements conviviaux permettant de faire rencontrer les anciens élèves et les élèves ont connu une forte participation (plus de 50 participants à chaque fois),
- la rencontre annuelle de l'association le soir du forum des métiers sous forme d'un cocktail dinatoire. Plus de 90 personnes étaient présentes.

L'association était aussi présente :

- à l'IGN (espace COOPAL) fin février,
- à la cérémonie de remise des diplômes de l'ENSG le 10 mars,
- à l'ENSG pour la présentation de l'association aux élèves lors de la rentrée le 4 septembre.

Quelques photos des différents événements sont aussi présentées, pour illustrer le succès du forum métiers et surtout du forum entreprises.

Le rapport moral est alors soumis à validation :

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport financier 2017 (Ugo Fillastre, trésorier adjoint)

Pour rappel, l'association a décidé à la précédente assemblée générale de ne pas apporter d'aide financière aux élèves pour le stage de Forcalquier (et les autres stages terrain) en 2017.

Parmi les activités organisées en 2017, certaines ne génèrent pas de frais (présentations de l'association, organisation d'afterworks, diffusion d'un bulletin de l'association, alimentation du site internet).

Les dépenses de l'association en 2017 concernent essentiellement l'organisation de deux événements :

- le forum entreprises, avec d'une part de l'achat de mobilier pour le forum (stands, kakemonos, banderoles, etc., pour une vingtaine d'entreprises), et d'autre part l'organisation d'un cocktail le soir, pour une centaine de personnes,
- la rencontre annuelle, avec l'organisation d'un cocktail dinatoire pour une centaine de personnes.

Concernant les recettes, l'association bénéficie depuis plusieurs années d'une subvention de l'IGN (1500€), ainsi que d'un don généreux (550€) de l'association du personnel retraité de l'IGN (APR IGN).

Les cotisations des adhérents constituent un montant de 1255€ pour l'année 2017.

Enfin, des recettes proviennent de la rencontre annuelle ainsi que du forum entreprises. En effet, le cocktail organisé pour la rencontre annuelle était payant pour les élèves et anciens élèves présents, tout comme la participation des entreprises au forum entreprises (250€ par entreprise).

Pour information voici le bilan financier qui a été présenté :

EXPLOITATION 2017			
Charges (dépenses)		Produits (recettes)	
Événement : rencontre annuelle	1 135,42 €	Cotisations adhérents	1 255,00 €
Événement : mobilier forum	4 135,07 €	Subvention IGN	1 500,00 €
Événement : divers forum	1 547,32 €	Dons APRIGN et autres	550,00 €
		Événements adhérents	424,21 €
		Événements forum entreprises	4 250,00 €
		Intérêts livret A	18,01 €
Total dépenses	6 817,81 €	Total recettes	7 997,22 €
Excédent 2017	1 179,41 €		

Le rapport financier est alors soumis à validation :

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport financier 2017 est approuvé à l'unanimité.

3. Programme d'activités 2018 (Victor Coindet , président)

Les actions qui seront menées par l'AAE en 2018 sont les suivantes :

- Diffusion du bulletin annuel (fait en février 2018)
- Enrichissement du site internet de l'association : ajout de la visualisation d'un "arbre généalogique" des familles de l'ENSG (relations "parrain-killot" dans certaines filières) (fait en février 2018)
- Présentation de l'association à la salle COOPAL de l'IGN (fait en février 2018)
- Présentation de l'association à la cérémonie des remises de diplômes de l'ENSG le 16 mars 2018 (fait)

- Organisation du repas annuel des anciens élèves le 22 mars 2018
- Organisation de nouveaux "afterwork" ou autres événements permettant aux anciens élèves de se retrouver
- Présentation de l'AAE aux nouveaux élèves lors de la rentrée scolaire 2018
- Organisation d'un nouveau forum Entreprises en novembre 2018
- Enrichissement du site internet de l'association, en faisant appel par exemple à Vertigéo, la junior entreprise de l'ENSG, pour les ajouts de fonctionnalités

Le forum métiers ne sera pas reconduit cette année, les efforts seront concentrés sur l'organisation du forum entreprises à la fin de l'année.

L'association souhaite de plus proposer de dépanner financièrement certains élèves qui en auraient besoin et feraient la demande, de manière occasionnelle.

Le programmes d'activités est alors soumis au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Le programme d'activités 2018 est approuvé à l'unanimité.

4. Budget prévisionnel 2018 (Ugo Fillastre, trésorier adjoint)

Ugo présente le budget prévisionnel pour 2018.

Il regroupe les différentes dépenses envisagées pour l'organisation des activités 2018 :

- évolutions du site internet (réalisation par des élèves via Vertigéo),
- rencontre annuelle (organisation d'un repas),
- forum entreprises,
- subvention éventuelle d'autres événements.

Ainsi que les différentes recettes :

- cotisations des adhérents, montant qu'on estime semblable à 2017,
- subvention de l'IGN, encadrée par une convention,
- don de l'APR IGN, que nous remercions,
- recettes générées par les différents événements : rencontre annuelle et forum entreprises.

Plusieurs personnes font remarquer qu'il y a une erreur dans le budget prévisionnel concernant les recettes des événements (2000 euros) qui sont jugées insuffisantes par rapport aux perspectives du forum entreprises. De plus le budget prévisionnel doit être présenté à l'équilibre même si l'association souhaite dépenser davantage en 2018. Pour faire face à un excédent de recettes en 2018 et à l'avenir, l'association doit réfléchir à de nouvelles activités ou de nouveaux postes de dépenses. Voici les propositions faites en séance :

- proposer à nouveau à partir de 2018 ou 2019 des subventions pour les élèves civils présents à Forcalquier si les montants par élève ne sont pas négligeables,
- proposer si c'est possible des prêts à taux zéro aux élèves en difficulté financière,
- subventionner des événements organisés par l'association des élèves de l'ENSG (BDE),
- créer de nouveaux événements,
- doter l'association d'un compte en banque accessible en ligne et si besoin changer de banque (actuellement l'AAEENSG dispose d'un compte à la Société Générale),

- doter l'association d'une assurance pour prévenir les risques au cours des événements et pour la gestion du matériel (stands AAEENSG notamment). Une réflexion va être menée prochainement sur le sujet.

L'assemblée générale s'accorde après discussions sur les modifications suivantes à apporter au budget prévisionnel :

- Ajouter 1000 euros de dépenses au poste "Évènements - animation"
- Ajouter 2000 euros de recettes aux évènements

Le budget prévisionnel, enrichi des modifications ci-dessus, est alors soumis au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Le budget prévisionnel 2018 est approuvé à l'unanimité, à condition que les modifications mentionnées ci-dessus soient apportées.

Pour information, voici le nouveau budget prévisionnel 2018 :

BUDGET PRÉVISIONNEL 2018			
Charges (dépenses)		Produits (recettes)	
Évolution Web	1 500,00 €	Cotisations adhérents	1 500,00 €
Évènements – animation	4 000,00 €	Subvention IGN	1 500,00 €
Rencontre annuelle	2 000,00 €	Don APRIGN	500,00 €
Assurance		Évènements	4 000,00 €
Total des charges	7 500,00 €	Total des produits	7 500,00 €

5. Montant de la cotisation 2019

Le conseil d'administration propose de reconduire les montants 2018 :

20€ pour les actifs

15€ pour les retraités

Gratuit à la sortie de l'école et pour les anciens élèves étrangers adhérent pour la première fois

On nous fait remarquer que le tarif pour les élèves actuels n'est pas mentionné dans cette proposition. C'est une erreur, nous allons l'ajouter.

La proposition pour 2019 devient donc la suivante :

20€ pour les actifs

15€ pour les retraités

Gratuit pour les élèves actuels, pour une adhésion en sortie de l'école et pour les anciens élèves étrangers adhérent pour la première fois.

Le montant de la cotisation 2019 est alors soumis à validation :

Contre : 0

Abstention : 0

Le montant de la cotisation 2019 est approuvé à l'unanimité.

6. Proposition de modification des statuts

- **Participation de membres adjoints au CA**

Le CA propose tout d'abord d'ajouter un paragraphe à l'article 6 des statuts (qui concerne le conseil d'administration). Ce paragraphe permet de rendre plus explicite la participation d'autres membres de l'association aux différentes actions de l'AAE, et aux réunions du CA, même s'ils ne font pas partie du CA.

La proposition est donc d'ajouter le paragraphe suivant à l'article 6 :

« En fonction des besoins ponctuels, d'autres membres de l'association peuvent participer aux réunions du CA et porter la responsabilité de l'organisation des actions de l'association. Ces membres adjoints sont agréés par le CA sur simple candidature. Leur mandat peut commencer à tout moment de l'année et s'étendre jusqu'à la prochaine Assemblée Générale. »

On nous fait remarquer qu'il faudrait tout de même ajouter, sans que ce soit négatif, que ces membres adjoints peuvent participer mais n'auront pas le droit de vote, par exemple en cas d'élections.

Après concertation, on décide d'ajouter la mention "avec voix consultative", c'est-à-dire : "d'autres membres de l'association peuvent participer aux réunions du CA *avec voix consultative*".

Cette proposition est alors soumise au vote, avec la proposition de modification ci-dessus :

Contre : 0

Abstention : 0

La proposition est approuvée à l'unanimité.

- **Changement de la limite du nombre de mandats**

Actuellement, les statuts mentionnent une limite de succession de mandats :

« Un membre peut être élu pour assurer trois mandats consécutifs (3 X 2ans = 6 ans). L'élection à un nouveau mandat renouvelable ne peut avoir lieu – au plus tôt – qu'après une vacance de deux ans. »

Nous considérons que cette limite de mandats est dommage et peu utile, c'est pourquoi nous proposons de supprimer ce paragraphe.

Cette proposition soulève des réactions, notamment de Françoise Duquenne qui était présente lorsque ce paragraphe avait été ajouté aux statuts. Selon elle, cette proposition permettait de forcer le renouvellement du bureau et du CA, pour apporter un peu plus de fraîcheur et des regards nouveaux. Floryne Roche a aussi exprimé des arguments similaires, par mail, en réaction à la convocation qui avait été envoyée.

Nous sommes d'accord que cela force le renouvellement du CA, mais cela représente aussi un risque, celui de perdre d'une part des membres motivés au bout de 6 ans, et d'autre part de ne pas retrouver de membres intéressés et motivés pour prendre la succession.

De plus, nous rappelons que les membres sont toujours soumis au vote au bout de chaque mandat de 2 ans, qu'ils peuvent être remplacés par de nouveaux candidats, et que les membres du bureau sont aussi soumis au vote au sein du CA.

Après quelques échanges, cette proposition est alors soumise au vote, avec la proposition de modification ci-dessus :

Contre : 0

Abstention : 1

La proposition est approuvée à la majorité.

7. Renouvellement du conseil d'administration

Trois membres sortants n'ayant pas accompli trois mandats consécutifs sont renouvelables : Victor Coindet, Ugo Fillastre, et Hippolyte Mouthier. De plus, un membre se porte démissionnaire : Éloïse Neff.

Il y a donc quatre postes à pourvoir au sein du conseil d'administration.

Quatre candidats se sont déclarés avant l'assemblée générale pour être membres du CA :

- Victor Coindet,
- Ugo Fillastre
- Olivia Gautrais
- Hippolyte Mouthier

Victor demande si d'autres personnes présentes souhaitent candidater, pour être membre du conseil d'administration ou pour être membre adjoint au CA.

Plusieurs membres manifestent leur intérêt pour aider ponctuellement l'association en tant que membres adjoints au CA :

- Maxime Le Moual souhaite participer notamment à l'organisation du forum entreprises, et éventuellement à l'organisation d'autres événements
- Pascal Barbier souhaite aussi participer à l'organisation du forum entreprises
- Nicolas Gauthé souhaite notamment participer aux réflexions concernant la proposition de prêts financiers aux élèves de l'ENSG

Ces membres seront conviés à la prochaine réunion du CA, sous réserve d'acceptation par les membres du CA.

Les quatre candidats au CA (Victor, Ugo, Olivia, Hippolyte) sont invités à se présenter rapidement, puis leur candidature est soumise au vote.

Contre : 0

Abstention : 0

La proposition est approuvée à l'unanimité.

Le conseil d'administration est donc composé des personnes suivantes :

- Laurane Boulanger (élue en 2017)
- Victor Coindet (élu en 2018)
- Samuel Deschamps-Berger (élu en 2017)
- Marion Dumont (élue en 2017)
- Ugo Fillastre (élu en 2018)
- Olivia Gautrais (élue en 2018)
- Sofiane Kriat (élu en 2017)

Hippolyte Mouthier (élu en 2018)
Antoine Pinte (élu en 2017)
Valentin Sasyan (élu en 2017)
Gabin Schittek (élu en 2017)
Franck Verrouil (élu en 2017)

Ainsi que de trois élèves désignés pour un an par le bureau des élèves de l'ENSG.
Trois membres adjoints participeront aussi à la vie de l'association (sous réserve de validation par le CA) :

Pascal Barbier
Nicolas Gauthé
Maxime Le Moual

8. Questions diverses

La question de la fermeture du centre de Forcalquier et des actions à mener par l'association est soulevée .

Victor rappelle le contexte. L'IGN, dans le cadre du chantier Action Publique 2022, doit proposer prochainement des mesures d'économie de fonctionnement. La Direction Générale de l'IGN a dévoilé, en interne, ses premières pistes. Elle évoque entre autres la fermeture du centre de Forcalquier ce qui obligerait l'ENSG a repenser le lieu et les activités du stage terrain d'été pour les géomètres et les 1ères années ingénieur. Un groupe d'élèves de l'ENSG a déjà lancé une pétition adressée au Directeur Général de l'IGN, ainsi qu'un collectif sur Facebook pour exprimer les craintes de disparition de ce stages terrain et la baisse en qualité de la formation ENSG. L'association avait pour sa part envoyée un mail à ces adhérents en février pour les informer de la situation.

L'assemblée générale s'entend sur la défense de la qualité de la formation terrain de l'ENSG et la nécessité de conserver ces stages pour les élèves ingénieurs et géomètres.

Cependant il n' y a pas eu de consensus sur la défense du centre de Forcalquier en lui-même. Certains ont notamment avancé le fait que les stages terrain pourraient continuer à exister dans d'autres lieux (le site de Villefranche sur Cher qui accueille certaines activités de l'IGN a été évoqué) et que par conséquent le site de Forcalquier pouvait être vendu.

Une proposition d'envoi d'une lettre au directeur général de l'IGN pour lui faire part de la position de l'association et appelant à la défense de la formation dispensée à l'ENSG en stages terrain a été soumise au vote :

Contre : 0

Abstention : 2

La proposition est approuvée à la majorité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Le conseil d'administration se réunira le 11 avril 2018 pour élire son nouveau bureau.

Compte-rendu rédigé par les secrétaires de l'AAE-ENSG